

Comment accélérer la réduction du travail des enfants ?

Initiative Régionale Amérique latine et les Caraïbes sans travail des enfants

■ Plate-forme d'action intergouvernementale formée par 28 pays et organisations d'employeurs et travailleurs. Elle a pour but d'**accélérer la réduction du travail des enfants en Amérique latine et les Caraïbes**, par le biais de programmes efficaces de prise en charge qui permettent de **retirer du travail 10.5 millions de garçons, filles et adolescents et d'atteindre la réalisation de la cible 8.7 de l'Agenda 2030 pour le développement durable**.

■ Elle propose un modèle de risque de travail des enfants, élaboré conjointement avec la CEPAL, qui permet de focaliser des territoires et d'identifier des facteurs associés, pour développer des interventions multisectorielles à caractère préventif visant à **interrompre la trajectoire du travail des enfants**. Elle a fait une application pilote du modèle en 2017 au Brésil, en Colombie, au Mexique et au Pérou et a présenté les principaux résultats lors de la IVe Conférence mondiale sur l'élimination durable du travail des enfants (Argentine, novembre 2017).

■ Depuis sa création et jusqu'à ce jour, elle a contribué à **élargir la base des savoirs** à travers des études qui associent la persistance du travail des enfants à l'inégalité, le secteur agricole, la migration, entre autres. De même, elle encourage constamment le **renforcement des capacités** du Réseau de Points Focaux dans des thématiques de Coopération Sud-Sud, agriculture, développement durable et politiques sociales. Ces actions, ainsi que d'autres mises en œuvre de manière coordonnée, ont réussi à faire de l'Initiative Régionale un **pari innovateur**.

Engagés dans un processus solide

LES PREMIERS PAS (1992-1995)	RENDRE VISIBLE L'INVISIBLE (1996-2001)	UNE ACTION AVEC VISION (2002-2006)	DES PROJETS AUX POLITIQUES (2007-2010)	LA CONSOLIDATION (2011-2014)	LA DURABILITÉ (2015-2025)
	14 pays 11 comité nationaux	16 pays 16 comités nationaux	19 pays 17 comités	19 pays 17 comités	28 pays 1 plate-forme régionale
Le Brésil est l'un des six pays au monde qui commencent le Programme IPEC	6 Plans nationaux de prévention et élimination du travail des enfants approuvés et en exécution 1 Programme régional de renforcement de politiques 50 Projets pilotes en activité minière artisanale, exploitation sexuelle commerciale, travail de rue, travail dans les marchés, briqueteries, fabrication de roquettes Prise de conscience de la priorité du travail des enfants auprès des interlocuteurs sociaux	12 Plans nationaux de prévention et élimination du travail des enfants approuvés et en exécution 7 Pays génèrent des statistiques sur le travail des enfants 7 Programmes sous-régionaux en travail domestique, exploitation sexuelle commerciale, activité minière artisanale, agriculture et décharges 5 Programmes pays au Brésil, Costa Rica, Équateur, Salvador et République dominicaine 300 Projets-pilotes pour retirer les garçons, filles et adolescents du travail Ratification des conventions internationales sur le travail des enfants	23 Stratégies de prévention et élimination du travail des enfants approuvées et en exécution (plans nationaux, feuilles de route) 15 Pays génèrent des statistiques sur le travail des enfants Zones sans travail des enfants Alliances publiques-privées Coopération Sud-Sud Actions propres des interlocuteurs sociaux pour aborder le travail des enfants	23 Stratégies de prévention et élimination du travail des enfants approuvées et en exécution (plans nationaux, feuilles de route) Statistiques sur le travail des enfants élaborées par les propres pays Budgets publics spécifiques Mise en œuvre de protocoles pour une action intégrée en travail des enfants Prévention et élimination du travail des enfants incluses dans des politiques plus vastes Décentralisation des politiques de prise en charge du travail des enfants Création de l'Initiative Régionale Amérique latine et les Caraïbes sans travail des enfants	9.5 millions de garçons, filles et adolescents retirés du travail des enfants Signature d'accords de Coopération Sud-Sud 1 Cadre accélérateur de politiques de travail des enfants approuvé par les pays 1 Modèle de risque de travail des enfants, conçu et validé 4 Pays pilotes ont appliqué le modèle de risque de travail des enfants en 2017. Il sera appliqué dans d'autres pays pendant la période 2018-2021
Partenaires : Allemagne et Belgique	Partenaires : Espagne, États-Unis et Norvège	Partenaires : Espagne, États-Unis, Canada, Italie et les Pays-Bas	Partenaires : Espagne, États-Unis, Canada, Brésil et Irlande	Partenaires : Espagne, États-Unis, Canada, Pays-Bas, Brésil	Partenaires : Argentine, Bahamas, Barbade, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, Cuba, Équateur, Salvador, Grenade, Guatemala, Guyana, Haïti, Honduras, Jamaïque, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, République dominicaine, Sainte-Lucie, Surinam, Trinité-et-Tobago, Uruguay, Venezuela, Espagne, Junte d'Andalousie, Canada

Bureau International du Travail

Lutter contre le travail des enfants en Amérique latine et les Caraïbes
PRENDRE SOIN DU PRÉSENT, ASSURER L'AVENIR

De quoi est-ce qu'on parle ?

- De garçons et filles qui sont occupés dans une production économique et qui sont en-dessous de l'âge permis pour travailler, selon la législation nationale et la réglementation internationale.
- De garçons et filles qui sont occupés dans une production économique et qui, ayant l'âge permis pour travailler, font des activités dangereuses qui mettent en péril leur santé, sécurité et développement moral.
- De garçons et filles qui sont victimes de formes de travail délictueuses, telles que : l'esclavage, le trafic de stupéfiants, l'exploitation sexuelle commerciale, la pornographie, le tourisme sexuel, la traite à des fins sexuelles ou de travail, leur utilisation dans des conflits armés.



Source: OIT, 2016

10.5

millions de garçons, filles et adolescents âgés de 5 à 17 ans qui travaillent en Amérique latine et les Caraïbes

7.3%

de la population infantile et adolescente de la région

6.3

millions de garçons, filles et adolescents âgés de 5 à 17 ans en situation de travail dangereux

60%

des garçons, filles et adolescents travailleurs de la région

UN NOMBRE ENCORE INDETERMINE DE GARÇONS ET FILLES VICTIMES DE FORMES DELICTUEUSES

Qui est touché ?

Qu'est-ce qu'il provoque ?

- Il met en péril l'exercice de droits fondamentaux comme l'éducation, la protection, la santé et même la vie.
- Il perpétue le cycle de pauvreté chez les familles et dans les communautés.
- Il empêche que les garçons et les filles accumulent suffisamment de capital humain.
- Il prive les filles et adolescentes d'éducation en leur donnant des tâches ménagères excessives.
- Il limite les opportunités pour les jeunes en leur donnant des emplois précaires ou en les gardant au chômage.



Travail des enfants

Comment est-ce qu'on a répondu à cette réalité ?

Pendant 25 ans, l'Organisation internationale du Travail - OIT a développé, à travers le Programme international pour l'élimination du travail des enfants - IPEC, une proposition d'intervention en Amérique latine et les Caraïbes, dont on peut souligner les traits d'identité suivants :

Une stratégie flexible, adaptée aux besoins des pays et de leurs caractéristiques, centrée sur le renforcement des capacités nationales et sur la conception d'une réponse propre et durable à la réalité du travail des enfants et des adolescents.

Une coopération intégrale, qui permet de canaliser des ressources pour agir sur le travail des enfants dans des secteurs prioritaires, comme le travail domestique, l'exploitation sexuelle commerciale, l'agriculture, le tri des déchets, l'activité minière artisanale, entre autres.

Une action complémentaire et en synergie, qui combine les priorités des pays avec les engagements internationaux, et intègre l'objectif de prévention et d'élimination du travail des enfants dans des agendas élargis de développement socioéconomique.

- Plus de 100 000 fonctionnaires et agents sociaux formés dans la région.
- Plus de 500 projets pilotes pour le retrait de garçons et filles du travail réalisés dans 19 pays.
- La Déclaration de l'OIT sur la justice sociale reconnaît que le travail décent ne sera pas atteint si le travail des enfants persiste.
- La cible 8.7 de l'Agenda 2030 pour le développement durable vise à mettre fin au travail des enfants sous toutes ses formes.



Rejoignez le Programme IPEC et contribuez à construire une Amérique latine et Caraïbes sans travail des enfants

Apprenez davantage sur le travail des enfants sur :

Système d'Information Régionale sur le Travail des Enfants - SIRTI
www.lim.ilo.org/ipec

Trouvez-nous dans les réseaux sociaux :

Facebook : Red Latinoamericana contra el Trabajo Infantil
 Twitter : @SinTrabInfantil

Bureau International du Travail
 Bureau Régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes
 Programme International pour l'Élimination du Travail des enfants - IPEC

Av. Las Flores 275, San Isidro - Pérou
 Téléphone : +511-6150388
sirti_oit@ilo.org

